



FAMILLE : Fabaceae

SYNONYMES :

Solenotus baionensis (Loisel.) Steven ;
Tragacantha baionensis (Loisel.) Kuntze.

NOMS VERNACULAIRES :

Astragale de Bayonne

TYPE BIOLOGIQUE : hémicryptophyte

TAILLE : 10 - 40 cm

FLORAISON : juin - août

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

- Liste rouge de la flore vasculaire de France métropolitaine : préoccupation mineure (UICN, MNHN, Fédération CBN, 2019) ;
- Liste « rouge » des espèces végétales rares et menacées du Massif armoricain – annexe 1 (Magnanon, 1993) ;
- Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne : quasi menacé (Quéré et al., 2015).

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- Espèce protégée au niveau national (arrêté du 20 janvier 1982 modifié par arrêté du 31 août 1995)

L'Astragale de Bayonne est une plante endémique du littoral atlantique français qui atteint sa limite nord de répartition en Bretagne.

Description

L'Astragale de Bayonne est une plante vivace et couchée des dunes maritimes. Elle est reconnaissable à ses tiges ramifiées grêles, velues et blanchâtres de 10 à 40 cm de longueur. Ses feuilles sont composées de 11 à 21 petites folioles gris argenté. Ses fleurs bleu violacé, longues de 1 à 1,5 cm, sont groupées par 3 à 8 en grappes courtes portées par un pédoncule égalant environ la feuille correspondante. Le fruit est une gousse couverte de poils blanchâtres, longue jusqu'à 1 cm pour 0,4 cm de largeur.

Confusions possibles

Dans le milieu où elle se développe, les risques de confusion avec d'autres espèces sont faibles.

Ecologie et biologie

L'Astragale de Bayonne est une plante qui colonise les revers des dunes mobiles. Cet espace entre la dune mobile à Oyat et la dune fixée avec ses pelouses riches en lichens et bryophytes est appelé « dune semi-fixée ». En baie d'Audierne, l'Astragale se développe également dans les pelouses de la dune fixée (ou « dune grise »), à la faveur d'ouvertures dans le tapis végétal. L'apparition de ces ouvertures est favorisée par les grattis des lapins, l'érosion, mais également par le piétinement.

En dune semi-fixée, l'Astragale pousse en compagnie de la Fétuque à feuilles de jonc (*Festuca juncifolia*), de la Laïche des sables (*Carex arenaria*) et du Gaillet des sables (*Galium arenarium*). Le tapis végétal est très ouvert et régulièrement saupoudré de sable.

En dune fixée, les lichens et bryophytes forment généralement un tapis végétal ras, pouvant être dense. En Bretagne, l'Astragale y pousse à la faveur d'ouvertures au sein des pelouses à Immortelle des dunes (*Helichrysum stoechas*) et Thym (*Thymus drucei*).

La pollinisation de l'Astragale est assurée par des insectes (abeilles, bourdons...). A maturité, la gousse s'ouvre pour libérer les graines qui tombent au pied du pied mère. La capacité de dispersion de la plante semble ainsi relativement limitée.



Les populations d'Astragale de Bayonne semblent se maintenir voire progresser en baie d'Audierne.

Répartition de l'espèce en Bretagne



COMMUNES OÙ L'ESPÈCE EST PRÉSENTE EN BRETAGNE
(observations postérieures à 2000) :
FINISTÈRE : Penmarch, Plomeur, Saint-Jean-Trolimon, Tréguennec, Tréogat

Atteintes et menaces identifiées en Bretagne

Les populations d'Astragale de Bayonne de la baie d'Audierne ont été cartographiées et suivies en 2007 et 2018 par le Conservatoire botanique. L'espèce y semble globalement en bon état de conservation et reste bien présente à l'échelle du massif dunaire.

Même si l'Astragale affectionne les pelouses ouvertes et les sables légèrement remaniés, elle paraît sensible à de trop fortes dégradations du tapis végétal. Ainsi, l'Astragale est absente des zones fortement piétinées et des couloirs d'érosion.

En baie d'Audierne, deux types de menace ont été identifiés : la concurrence végétale et la surfréquentation engendrée par les activités de loisirs (randonnée, équitation, vélo...). Ces dernières constituent une menace pour l'Astragale dès lors qu'elles s'exercent toujours aux mêmes endroits et de manière intensive, provoquant alors une forte dégradation des pelouses dunaires. En revanche, lorsqu'elles sont occasionnelles et dispersées, elles contribuent à limiter la concurrence végétale préjudiciable au maintien de l'Astragale.

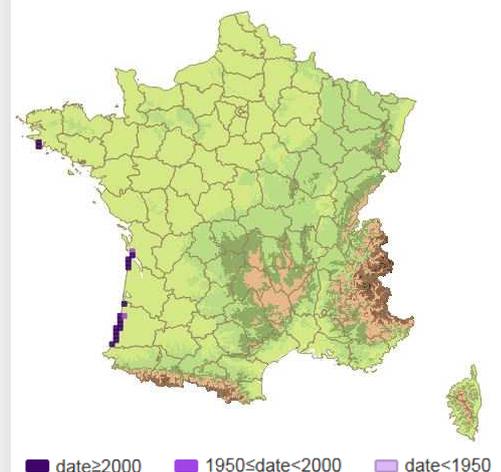
Gestion actuelle et préconisations

En baie d'Audierne, l'Astragale de Bayonne ne bénéficie pas de mesures de gestion particulières. Toutes les stations se situent en site Natura 2000 et sur des propriétés du Conservatoire du littoral. L'espèce profite de la gestion mise en œuvre pour maintenir en bon état de conservation les pelouses dunaires qui constituent des habitats d'intérêt communautaire dans ce site classé Natura 2000. Le gestionnaire (CC du pays bigouden sud) et le propriétaire du site réalisent notamment des aménagements pour réduire l'impact de la fréquentation.

Pour être favorables à l'Astragale, ces aménagements doivent rester légers et centrés sur les sites les plus fréquentés. La pose de clôtures bi-fils (ou tri-fils) est ainsi à privilégier pour la canalisation du public plutôt que la pose de ganivelles qui ont tendance à bloquer les vents et embruns, indispensables au maintien de pelouses dunaires rases.

L'Astragale de Bayonne est une espèce emblématique des pelouses dunaires de la baie d'Audierne et peut être considérée comme une espèce indicatrice du bon état de conservation des habitats dunaires d'intérêt communautaire. A ce titre, il est proposé de mettre en place un suivi régulier de l'espèce sur des secteurs représentatifs des pelouses dunaires du site, et en particulier dans des secteurs ayant fait l'objet de gestion. Un tel suivi permettrait également de mieux cerner la dynamique des populations d'Astragale sur le site.

RÉPARTITION EN FRANCE



L'Astragale de Bayonne est connue en France uniquement dans le sud-ouest et en Bretagne, sur les dunes de la baie d'Audierne dans le Finistère

RÉPARTITION MONDIALE :

L'Astragale de Bayonne est endémique du littoral atlantique français. Anciennement présente dans des dunes du Pays basque espagnol, elle est considérée comme éteinte dans la liste rouge de la flore vasculaire espagnole de 2010 suite à la destruction de ces dunes. Les stations d'Astragale en baie d'Audierne constituent la limite nord de l'espèce en Europe.



Plus d'informations à partir du [catalogue documentaire du CBN de Brest](#)